



Contribution de Christian DAVIAS

christian.davias@orange.fr

De l'audition de Goulven BOUDIC à la nouvelle organisation du Conseil de développement

Goulven BOUDIC, ayant fait siennes les idées avancées par Bernard Manin dans son livre "Principe du gouvernement représentatif", s'est livré à un plaidoyer en faveur du tirage au sort, instrument démocratique.

Le propos était intéressant, mais trop partisan à mon goût.

Toutefois, je suis d'accord sur le constat. Les dérives élitistes de notre démocratie représentative sont réelles, avec leur cortège de mensonge, corruption et abus de pouvoir. Nous le constatons à longueur d'années, par ce que veulent bien nous en dire les médias.

Les élections se jouent plus sur l'émotionnel que sur la raison. Les candidats ne sont que des acteurs dont la notoriété n'est que celle de l'image qu'ils renvoient. Le programme est masqué par la puissance du verbe.

L'idée de démocratie directe n'est pas nouvelle.

Elle peut séduire si on la résume par l'expression de Montesquieu :

"Le suffrage par le sort est de la nature de la démocratie ; Le suffrage par le choix est de celle de l'aristocratie".

Les choses ne sont évidemment pas si simples.

Le même Montesquieu faisait lui-même remarquer que *"c'est la combinaison des contrôles et du volontariat qui garanti les meilleurs motivations"*.

Pour ma part, je pense que cette notion de volontariat est essentielle. Elle repose sur une valeur fondamentale : nous devons être responsables de nos actes. Le hasard n'a rien à voir avec la responsabilité.

C'est pourquoi, l'introduction du tirage au sort dans les dispositifs de gouvernance ne doit se faire que dans des listes de volontaires.

Cette manière de procéder pourrait s'appliquer à une entité institutionnelle qui donnerait la parole au peuple.

Ce serait une évolution significative de la démocratie. Le peuple garant de la délibération.

Mais combien de temps cette nouvelle institution, si elle devait voir le jour, résisterait-elle aux démons de la notabilité ?

Pour rapprocher ces propos de la nouvelle organisation du Conseil de développement, je suis en accord avec la synthèse qui nous est soumise, sur le point que le Conseil sera fondé sur le volontariat.

L'idée de "Cantine du débat public", lieu du débat permanent, peut avoir son utilité si un dispositif permet d'en retirer les idées constructives ou innovantes qui s'en dégagent.

Si non, ce ne sera qu'un forum où chacun s'écoute parler, dans des palabres sans lendemain.

Le projet d'évoluer vers une structure universitaire est séduisant car il correspond à la vocation du Conseil de développement, dans son principe – même : Information, recherche, publication.

Le débat non militant y a toute sa place.